



Agenda

Samedi 4 mars
Dimanche 5 mars

Comité des Fêtes : salon des vins

Mercredi 8 mars
Cerisiers Blancs :
concours de belote

Samedi 11 mars
Comité des Jeunes :
dîner-spectacle

Samedi 25 mars
Classes en 6 : photo des bébés

Dimanche 26 mars
Alarme : concours de belote

Samedi 1^{er} avril
Conseil de parents d'élèves : loto

ZOOM sur

« La tradition des bugnes »

Pendant la période du carnaval et de Mardi gras, les bugnes lyonnaises font le bonheur des petits et grands gourmands. Mais connaissez-vous l'origine de cette tradition culinaire qui remonte à la Rome antique ?

Dans la religion chrétienne, le Carnaval est la période qui commence à l'Épiphanie (6 janvier) et précède celle du Carême. Pendant la dernière semaine du Carnaval, il est de coutume de manger gras pour se préparer aux quarante jours de jeûne qui suivent. « Sept jours de gras » avec pour point d'orgue, Mardi gras, une journée festive où tous les excès sont permis, alimentaires, mais vestimentaires aussi (d'où les déguisements du Carnaval). Avant le Carême, il fallait écouler les stocks d'œufs et de gras, c'est ainsi qu'est née la tradition des beignets, crêpes et autres gaufres de Mardi gras.

À l'origine, les bugnes étaient une spécialité culinaire du duché de Savoie, qui a fini par s'étendre jusqu'au centre-est de la France (Franche Comté, Dauphiné, Lyon, Saint Etienne, vallée du Rhône). Elles sont aujourd'hui indissociables de la gastronomie lyonnaise.

Le mot *bugne* est la traduction du terme arpitan *bunyi*, le beignet, en référence à la forme de ces pâtisseries. En effet, dans l'argot le beignet est un coup porté violemment à la tête, qui par extension peut aussi désigner la bosse.

Attention, dans l'esprit des gourmands, il y a bugnes et bugnes. Les « lyonnaises » sont fines, boursouflées et très craquantes ; les « stéphanoises » elles sont gonflées et moelleuses.

La tradition des beignets de Mardi gras est célébrée dans toute la France, seule leur appellation varie selon les régions. Merveilles (Sud Ouest), oreillettes (Languedoc), ganses (Nice), bottereaux (pays nantais), croustillons (Nord de la France), roussettes (Alsace)... les formes, les textures et les goûts diffèrent, mais la recette de base reste la même : de la farine, des œufs et de l'huile ou du beurre.

Bon appétit !

Présents : Mesdames et Messieurs SUBTIL, CARADOT, PROTIERE, FOREST, BORGOGNO, MARCHAND, GEOFFROY, ARQUILLIERE, BLANC, BOSCH, CROCI, FARGERIE, FERRIERE, LIMOUSIN, LOMBARD, TOINON.

Excusés : Madame BOUYEYRON (pouvoir à K. FOREST), Monsieur MICOLON (pouvoir à P. CARADOT)

Présidée par Bruno SUBTIL, Maire, la séance est ouverte à 20h30 par l'approbation du procès-verbal de la réunion précédente. Après le vote à l'unanimité de ce dernier, l'ordre du jour est ensuite abordé.

Une délibération est rajoutée à l'ordre du jour portant sur une demande de subvention auprès de la Région dans le cadre des contrats « Ambition Région ».

1. Modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energies du Rhône (SYDER)

Lors de sa réunion du 24 janvier 2017, le Comité Syndical du SYDER a approuvé deux modifications statutaires qui doivent être validées par les communes membres du Syndicat.

La première modification porte sur la composition du Comité Syndical liée jusqu'à présent aux strates de population. Cette référence disparaîtra dans la nouvelle rédaction des statuts qui précisera que les communes sont représentées par un délégué titulaire et un délégué suppléant, à l'exception de 5 communes à population plus importante, qui auront davantage de délégués. Les établissements publics de coopération intercommunale seront représentés par deux délégués titulaires et deux délégués suppléants.

La deuxième modification porte sur l'intégration d'une nouvelle compétence optionnelle concernant « les infrastructures de charge des véhicules électriques ou hybrides rechargeables » ainsi que sur les modalités financières de contribution des adhérents à cette nouvelle compétence.

2. Lancement de la procédure de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Depuis le 17 janvier 2012, la commune dispose d'un PLU qui a fait l'objet d'une modification approuvée le 18 octobre 2016. Compte tenu de la construction prochaine de la maison pluridisciplinaire de santé et de logements seniors Chemin de la Drivonne, le choix a été fait de construire un nouveau local des services techniques communaux.

La commune dispose de deux parcelles Chemin de la Drivonne, classées en zone naturelle, d'où la nécessité de création d'une zone spécifique de type Ue (zone pour équipements collectifs). Ce projet ne porte pas atteinte à l'économie générale du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

La procédure de révision simplifiée dure environ 6 mois et comporte une enquête publique. La commune a fait appel au cabinet de Gérard PORTAL qui a déjà réalisé le PLU et la première modification.

En parallèle à cette révision du PLU, une procédure de consultation pour le choix d'un maître d'œuvre a été lancée pour cette construction du nouveau local technique. Les offres des architectes sont attendues pour le 10 mars 2017.

3. Convention avec la Maison des Jeunes et de la Culture de l'Arbresle

La MJC de l'Arbresle assure pour le compte de la commune la gestion et l'encadrement de l'accueil périscolaire avant et après l'école, des centres de loisirs des mercredis après-midis et des vacances d'hiver, de printemps, de Toussaint, et de juillet, de même que les temps d'activités pédagogiques (pour les enfants des classes de primaire) mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Dans l'attente du bilan de l'année 2016, la convention présentée ne porte que sur le 1^{er} trimestre de l'année 2017 et sera complétée dès que le bilan 2016 sera adopté. Le coût sera de 20 000 € pour un trimestre.

Les participations des communes de Bibost, Courzieu et St-Julien sur Bibost viennent en déduction de ce montant.

4. Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)

En complément du dossier déposé courant janvier et concernant l'aménagement de locaux associatifs (local chasse et rénovation vestiaires foot et basket à la salle polyvalente), la commune souhaite déposer deux autres dossiers au titre de cette dotation d'Etat.

Un dossier concerne la rénovation de la zone de loisirs du parc municipal (jeux d'enfants) pour une estimation de 85 000 € HT (dont la réalisation ne sera pas forcément programmée sur l'exercice 2017).

Un autre dossier concerne la rénovation thermique du bâtiment école maternelle avec le changement des fenêtres côté cour, avec une estimation voisine de 50 000 € HT.

5. Fonds de soutien à l'investissement public local (FSIL)

Mis en place par l'Etat en 2016, le FSIL peut être un complément à la DETR.

La commune propose donc de déposer deux dossiers : le dossier concernant l'aménagement des locaux associatifs et le dossier concernant la rénovation thermique du bâtiment école maternelle.

6. Plan « Ambition Région »

Présenté aux élus de la Région en fin d'année 2016, ce plan vise à permettre l'intervention régionale en faveur de l'investissement dans les bourgs centres de plus de 2 000 et moins de 20 000 habitants. L'aide s'inscrit dans une fourchette entre 20 et 40 % de la dépense subventionnable.

La commune pourrait espérer une subvention dans le cadre de la construction du futur local des services techniques, dont le montant est estimé à 600 000 € HT.

7. Travaux des commissions

○ Bâtiments Communaux

Local Chasse : l'implantation du bâtiment a été réalisée sur le terrain. Les travaux de terrassement doivent débuter le 20 février. La construction devra être terminée en septembre pour la prochaine saison de chasse.

Vestiaires foot-basket : les dossiers permettant de consulter les entreprises sont en cours de préparation. Les plans d'aménagement seront prochainement transmis aux 2 associations concernées, pour avis. Les travaux débuteront début juin pour être terminés pour le démarrage de la nouvelle saison sportive.

○ Voirie – Environnement – Agriculture

Secteur St Irénée : le chantier a pris un peu de retard en raison des intempéries du mois de janvier. Il se poursuit avec actuellement la pose des bordures qui délimiteront le trottoir et la piste cyclable de la voie de circulation.

Chemin de Jainon : suite aux intempéries de la fin de l'année 2016, des travaux sont prévus avec un enrochement et la déviation du chemin sur le pré adjacent.

Rue Chanel : les travaux débutent le 20 février par le bas de la rue. Les riverains ont été informés par la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle des différentes interventions et de la gestion des containers d'ordures ménagères.

Programme travaux CCPA 2017 : les travaux retenus pour notre commune concernent une zone de croisement sur le chemin de Jussieu, au-dessus de l'école Les 3 Collines.

Passage du lamier (travaux CCPA) : l'entretien des chemins concernés se fera du 10 au 20 mars.

○ Equipements de communication – Bibliothèque

Extinction nocturne de l'éclairage public : La poursuite de l'étude de l'extinction de l'éclairage public est toujours en cours. Une dizaine d'armoires de commande doivent être modifiées, pour un coût d'environ 10 000 €. Le projet serait d'éteindre tout le village, excepté la place du Marché.

Conseil en énergie partagée : le technicien du SYDER étudie les devis qui concernent le changement des fenêtres de l'école maternelle afin d'évaluer les économies d'énergie attendues.

Informatique Ecole Les Echaras : des interventions de maintenance ont eu lieu en salle informatique et dans les salles de classe.

Bibliothèque Municipale : le vernissage de l'exposition de tableaux de Madame Griffon, résidente de la Maison de Retraite Irénée a lieu **le samedi 4 mars à 11 h**. Une nouvelle matinée dédicaces est programmée pour le **samedi 18 mars**. Une subvention de 150 € sera inscrite au budget et versée dans le cadre de l'opération « La Nuit du Conte » qui se déroulera le 24 juin aux Carrières de Glay.

○ Information – Tourisme

Aménagement de l'entrée de la Brévenne : Le 1^{er} atelier participatif est prévu **le samedi 25 février de 9h30 à 12 h 30** animé par un bureau d'étude paysager.

Déplacements : la commission étudie le service d'autostop participatif mis en place par l'ex-Syndicat des Monts du Lyonnais (SIMOLY). Ce service permettra de mettre en lien des automobilistes et des auto-stoppeurs avec une signalétique reconnue : papillon sur le véhicule, brassard et ardoise pour l'auto-stoppeur. Une charte de fonctionnement a été préparée et il reste à définir les lieux d'arrêts pour qu'ils soient matérialisés sur la commune. Il sera bien entendu intéressant d'arriver à associer d'autres communes dans la vallée de la Brévenne afin de pouvoir mettre en place un service « retour ».

○ Manifestations – Vie Associative

Bessenay fête le mai : la manifestation aura lieu le **samedi 13 mai**. On y retrouvera comme les années précédentes, les horticulteurs et les produits du terroir sur la place. Un rassemblement de vieilles voitures et vieilles motos est prévu ainsi qu'une exposition sur la chenille processionnaire et le frelon asiatique. Enfin, de nouveau, un marché forain pourrait être proposé au parc municipal.

Vous avez une vieille voiture ou vieille moto de collection de plus de 35 ans, venez l'exposer ce jour-là. Parlez-en autour de vous, nous recherchons des amateurs et collectionneurs.

Pour plus d'informations, contactez le secrétariat mairie.

○ Enfance – Jeunesse – Affaires scolaires

Restaurant scolaire : une commission a eu lieu le 2 février dernier avec les parents d'élèves et les agents, pour faire le point du service à mi-année. Globalement les parents et les enfants sont satisfaits du service. Les parents souhaitent toutefois plus d'informations sur le déroulement du temps de repas, sur les activités proposées, sur la provenance des produits et l'équilibre alimentaire. Une fiche d'information sera diffusée au moment de la prochaine rentrée scolaire avec les documents de règlements habituels. D'ores et déjà, les menus sont consultables sur le site internet de la commune (rubrique « Enfance et Jeunesse » puis « Scolaire et périscolaire »), ainsi que le règlement intérieur et les fiches d'inscription ou désinscription.

MJC- Centre de Loisirs : les directeurs du centre de Bessenay et de la MJC de l'Arbresle ont été reçus récemment afin de faire le point. Des améliorations notables sont constatées, principalement au niveau de la communication. Une rencontre avec les parents a été organisée et s'est révélée très constructive et appréciée. Les effectifs sont en hausse au niveau du périscolaire et stables pour le Temps d'Accueil Périscolaire.

Matinée éco citoyenne : elle aura lieu le **samedi 18 mars de 9 h à 12 h**. Cette année, les Amis du Patrimoine et les Chasseurs participent à l'action, ainsi que le centre de loisirs qui renouvellera le jeu de piste.

Projet Pédibus : un travail va être lancé en concertation avec les parents d'élèves, afin de faciliter le déplacement des enfants à l'école.

○ Urbanisme

Maison de la Santé et logements seniors : la réunion du lundi 23 janvier avec Semcoda, le cabinet Deveraux Architecte et les professionnels de santé intéressés a permis de faire le point sur les projets de plans et aménagements de chaque professionnel. Les responsables de Semcoda ont rappelé que selon leurs expériences avec d'autres projets, l'attractivité de la future maison de santé augmentera lorsque le chantier démarrera vraiment. Pour mémoire, les travaux de désamiantage et démolition du local actuel doivent commencer début mars.

Lotissement St-Irénée : les 4 maisons en locatif seront disponibles à compter du 15 mars. Si vous êtes intéressés, contactez le secrétariat de mairie pour la transmission à SEMCODA qui gère les dossiers.

○ Finances – Personnel

Surveillance restaurant scolaire : Marie-Christine MASCIA, nouvelle AVS (Assistante de Vie Scolaire), remplace Cécile JASEWSKI à raison de 8 heures hebdomadaires.

8. Informations Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle

A l'occasion du débat d'orientation budgétaire qui a eu lieu le 16 février, il a été proposé de construire le budget 2017 en prenant les dispositions suivantes :

- Maintien du taux de la taxe d'habitation à 7.03% et du taux du foncier non bâti à 1.89%.
- Maintien du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 9.2%
- Maintien des montants de redevances du service public d'assainissement non collectif (SPANC)

Lors de la même séance, le Conseil Communautaire, dans le cadre de sa politique jeunesse, s'est prononcé favorablement sur la création d'un Point Information Jeunesse communautaire.

Il a également validé le dépôt du permis de construire pour un nouveau Relais d'Assistantes Maternelles à St Pierre la Palud. Enfin, il a approuvé un dispositif d'aides aux communes et aux associations pour la valorisation du patrimoine bâti.

9. Questions diverses

○ Permis de construire déposés :

NOM	ADRESSE terrain Bessenay	OBJET	Déposé le
COIGNAT Jean-Marc EURL CERIFRAIS	Route de Lyon	Extension station de conditionnement et d'expédition de fruits pour stockage d'emballages.	12/01/2017 Accordé le 10/02/2017
PALARD Henry-Pierre et DEVAUX Marjorie 2 chemin du Guimby	103 route de Jussieu	Extension d'une maison d'habitation. Transformation du garage en pièce de vie.	30/01/2017
PIRAUD Fabrice	Impasse de Charme Bernay	Aménagement d'une partie d'un bâtiment agricole en logement de saisonniers pour l'exploitation arboricole. Modification de façade.	09/02/2017
M. TROUILLET et Mme VIGNON ST ROMAIN DE POPEY	2 Chemin de Jainon	Construction maison individuelle.	15/02/2017

Infos Mairie

○ **Calendrier de collecte des déchets** : suite à des erreurs dans la distribution effectuée cette année par la Poste dans les différentes communes de la CCPA, vous trouverez joint à ce compte-rendu celui de notre commune.

○ **Le Pays de L'Arbresle et les Monts du Lyonnais** lancent un **questionnaire sur l'utilisation du tram- train** et sur l'opportunité de prolonger la ligne existante.

Vous êtes usager des transports en commun régulier ou occasionnel ?

Vous rencontrez des difficultés à circuler en bus ? En train ?

Vous avez envie que la situation s'améliore ? Vous aimeriez aller au travail autrement ?

Merci de consacrer quelques minutes de votre temps pour compléter ce questionnaire en lien ci-dessous. Votre participation massive à cette consultation démontrera votre intérêt pour les transports en commun et pour l'évolution du réseau.

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc5PAIQ8CjRAqDCj9jr6NWv6VWMTToAq3UgkiyjSoEdbNvs1kQ/viewform>

Infos Associations

○ **Comité des Jeunes** : dîner spectacle le **samedi 11 mars** à la salle des fêtes. Inscriptions au café du midi.

○ **Classe en 6** : **samedi 25 mars à 16h** au Trapèze, photo des bébés nés en 2016

○ **Le Conseil de Parents d'Elèves** organise son traditionnel loto qui se déroulera le **samedi 1^{er} avril 2017 à 17 h** à la salle Jean Guilloud. Cartons en vente sur place ou en prévente au 06.78.08.82.41.

Infos diverses

○ La famille Cuisinier adresse ses sincères remerciements à toutes les personnes présentes lors des obsèques de Monsieur Henri CUISINIER, ou qui ont pris part à sa peine par l'envoi de messages ou de fleurs.

○ La classe de première Gestion Administration du Lycée Barthélemy Thimonnier à l'Arbresle organise une journée **portes ouvertes** de l'établissement le **11 mars 2017** de 9h à 12h.

○ **Nouveau à Bessenay** : Nicolas et Léo VIAL vous annoncent l'ouverture de **l'Atelier de la Cuisine**. Conception, vente et installation de cuisine. Ouvert le vendredi ou sur RDV.
Tél : 06 89 15 80 02, atelier.cuisine@hotmail.fr, www.atelierdelacuisine.fr

○ 20e édition de la Journée Nationale de l'Audition 2017

Santé auditive : Faut-il se déconnecter des portables ?

A l'occasion de cette 20e édition, l'équipe scientifique de l'association créatrice des campagnes nationales JNA (Professeurs et chercheurs médecins ORL, orthophonistes, audioprothésistes) alertent l'opinion publique sur les effets de l'écoute des téléphones portables et baladeurs sur la santé auditive. Cette pratique pourrait effectivement expliquer le développement de plus en plus précoce de déficiences auditives au sein de l'ensemble des tranches d'âge de la population et en particulier chez les plus jeunes.

La 20e Journée Nationale de l'Audition se tiendra partout en France, **le 9 mars 2017 !**

En partenariat avec M. Guy SERVETTAZ, audioprothésiste à BESSENAY, la caisse locale GROUPAMA de Bessenay-Courzieu, se mobilise pour recevoir, informer le public, jeune ou moins jeune, sur les risques liés à l'audition et sur les moyens de conserver une bonne santé auditive.

Informer, sensibiliser, prévenir : la 20e Journée Nationale de l'Audition reste fidèle à sa mission et vous permet de bénéficier d'un *bilan auditif GRATUIT* (durée 20 mn) sur votre capital auditif soit le **Mardi 7 Mars 2017**, soit le **Mardi 14 Mars 2017**. Renseignements et inscription par Tel au 04.78.51.10.13

○ Caisse Locale Groupama de Bessenay - Courzieu

L'assemblée générale de la caisse locale de Bessenay-Courzieu aura lieu le **Jeudi 9 Mars** à Courzieu (19H30 salle Louis BESSON)

Partie statutaire :

Compte rendu moral et financier

Présentation du Plan d'Actions 2017

Intervention de F. CHIRAT : vision de l'avenir de l'agriculture dans nos coteaux

Partie informative :

Thème : Comment être actif face à l'incendie: photovoltaïque, solaire...

Cadeau prévention aux participants à l'AG: 1 détecteur de fumée avec piles lithium garantie 10 ans)

Recette des Bugnes Lyonnaises

Ingrédients pour 16 personnes

300 g de farine

75 g de sucre

1 paquet de levure chimique

1 verre à liqueur de rhum, soit 2 cuillères à soupe

50 g de beurre ramolli

3 œufs battus

Mélanger la levure avec la farine. Ajouter le sucre. Mélanger, ajouter les œufs, le beurre, le rhum. Bien mélanger. Laisser reposer couvert d'un linge pendant 3 heures, à température ambiante.

Former une boule et étaler la pâte (incorporer de la farine si la pâte colle trop et fariner légèrement son plan de travail). Découper des losanges avec une roulette cannelée. Faire frire dans un bain à 170°C (huile neutre telle que celle de tournesol) en retournant à mi-cuisson jusqu'à coloration très légère soit environ 1 minute par face. Faire cuire peu de pièces à la fois.

Égoutter, déposer sur un plat recouvert de papier absorbant. Parsemer de sucre glace.



Mairie de Bessenay

mairie@mairie-bessenay.fr

Tél. 04 74 70 80 07

Horaires :

Lundi : 13h30/18h30

Mardi au jeudi : 8h30/12h00

Vendredi : 8h30/12h00 et 13h30/18h30

Site : www.mairie-bessenay.fr